

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Valère  
Mercredi, le 21 octobre 2015

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil municipal, convoquée par écrit, tenue le mercredi 21 octobre 2015 à la salle municipale, de 19 h à 19 h 10.

Sont présents:   Messieurs   Yannick Trépanier  
  Yvon Martel  
  Denis Bergeron  
  Marcel Larochelle

Est absente :     Madame     Mireille Brûlé

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

229-2015

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que l'ordre du jour soit adopté.

À SAVOIR :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Acceptation soumission pour l'achat d'un camion avec équipements pour les travaux de voirie et d'entretien des chemins d'hiver;
4. Clôture de la séance.

230-2015

Acceptation soumission pour l'achat d'un camion avec équipements pour les travaux de voirie et d'entretien des chemins d'hiver.

**ATTENDU QUE** la municipalité a demandé des soumissions publiques sur SEAO afin de faire l'achat d'un camion avec équipements pour les travaux de voirie et d'entretien des chemins d'hiver;

**ATTENDU QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras a fait la lecture du rapport de soumission publique et les soumissionnaires suivants ont déposé des soumissions, soit la compagnie Services d'équipements GD inc. au montant de 221 670 \$, Charest International au montant de 224 900 \$ et la compagnie d'Équipements Lourds Papineau inc. au montant de 227 000 \$ tous ces montants sont avant taxes;

**ATTENDU QUE** cet appel d'offre est conditionnel à ce que la municipalité obtienne un contrat de crédit-bail d'un bien meuble à l'acquisition de ce camion et de ces équipements de déneigement. L'adjudicataire recevra un avis à cet effet l'informant du crédit-bailleur retenu par la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil accorde la soumission à la compagnie Services d'équipements GD inc. au montant de 221 670 \$ plus taxes qui sera payé par le crédit-bail et accepte la garantie prolongée de 84 mois au montant de 5 572,98 \$ plus taxes qui comprend le moteur incluant le turbo injecteurs, pompe à l'eau, ordinateur (ECM) et sensors, etc. La garantie prolongée sera payée à même les fonds généraux. Le maire monsieur Louis Hébert et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras sont autorisés à signer tous les documents pertinents à l'achat du camion.

231-2015

Clôture de la séance.

Il est proposé à 19 h 10 par Denis Bergeron que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.  
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

---

Louis Hébert  
Maire

---

Louis Hébert  
Maire

---

Jocelyn Jutras,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier